

CONVOCAATION CONSEIL MUNICIPAL D'ANGRESSE

Je vous prie de bien vouloir participer à la prochaine séance publique du Conseil Municipal le :

Mardi 17 juin 2025
à 19 heures 30- à la mairie

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION PRÉALABLE

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2025
- Désignation d'un secrétaire de séance

2.INTERCOMMUNALITE

- **Délibération n°1** : Adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes permanent du cdg40 relatif à l'acquisition de prestations de service, de vérifications /contrôles périodiques réglementaires et de maintenance des ERP pour les collectivités territoriales et autres personnes publiques du Département des landes appelé « gestion technique des E.R.P. »
- **Délibération n°2** : Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la commune d'Angresse et la Communauté de communes MACS et des communes du territoire de MACS pour l'achat groupé de prestations de services opérés de télécommunications
- **Délibération n°3** : Recomposition du conseil communautaire de MAREMNE ADOUR COTE-SUD lors du prochain renouvellement général des conseils municipaux - accord local sur le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire
- **Délibération n° 4** : Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la commune d'Angresse et la Communauté de communes MACS et des communes du territoire de MACS en vue de la passation de marchés publics ou d'accords-cadres pour des prestations de maintenance sur les systèmes de chauffages et de climatisation des bâtiments – Désignation du représentant titulaire de la commune et de son suppléant au sein de la commission d'appel d'offres de ce groupement.

3.FINANCES

- **Délibération n°5** : Décision modificative au budget communal 2025 n°1 (DM1)
- **Délibération n°6** : Demande de soutien auprès du Centre de gestion des Landes au titre de la prévention et amélioration des conditions de travail
- **Délibération n°7** : Taxe de séjour tarifs applicables au 1er janvier 2026

4.MOTION

- **Délibération n°8** : Défense de nos traditions suite à la décision de la Commission Européenne de saisir la Cour de Justice de l'Union Européenne d'un recours en manquement contre la France concernant la réglementation de la chasse du pigeon ramier (palombe) au filet

5.PETITE ENFANCE

- **Délibération n°9** : Délibération relative à la révision de la grille tarifaire s'appliquant à l'ALSH d'Angresse à compter du 1^{er} septembre 2025

6. INFORMATIONS

- Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations, après validation collective en atelier ou en commissions
- Déclarations d'intention d'aliéner

7. QUESTIONS DIVERSES

La note de synthèse explicative ainsi que les documents jugés nécessaires à la prise de décisions seront transmis par mail et via la kbox en amont du conseil municipal.

Le Maire,
Philippe SARDELUC.